

RCS : CUSSET

Code greffe : 0301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CUSSET atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00280

Numéro SIREN : 821 815 958

Nom ou dénomination : 105 RH

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2021 sous le numéro de dépôt 1326

implid

Certifié conforme
ES

**SAS 105 RH
(SAS)**

60 BOULEVARD DE LA SALLE

03200 VICHY

BILAN AU : 31/12/2019

N° SIRET : 82181595800011

Code NAF : 6420Z

Désignation de l'entreprise SAS 105 RH		Néant <input type="checkbox"/>				
Adresse de l'entreprise 60 BOULEVARD DE LA SALLE		03200 VICHY				
Numéro SIRET * 8 2 1 8 1 5 9 5 8 0 0 0 1 1						
Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 9	3 1 1 2 2 0 1 8	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4	
EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	042	3 000 000	3 000 000	3 000 000
	Total I (5)	044	048	3 000 000	3 000 000	3 000 000
	ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
		Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	
Autres * (3)			072	074		
Valeurs mobilières de placement		080	082			
Disponibilités		084	086	18 156	18 156	18 166
Charges constatées d'avance *		092	094			
Total II		096	098	18 156	18 156	18 166
Total général (I+II)		110	112	3 018 157	3 018 157	3 018 166
PASSIF		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	15 000	15 000		
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131)	132		
	Report à nouveau	134	(3 549)	(2 109)
	Résultat de l'exercice	136		(153)		(1 440)
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142		11 298		11 451
	Provisions pour risques et charges	Total II	154			
Emprunts et dettes assimilées	156					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 584		1 440	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	3 005 275)	172	3 005 275	
Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		3 006 859		3 006 715	
Total général (I + II + III)	180		3 018 157		3 018 166	
DETTE(S) 4)	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2021

		Désignation de l'entreprise SAS 105 RH				Néant *					
						Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 9					
A - RÉSULTAT COMPTABLE											
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export Production vendue biens intracommunautaires services *	209 215 217		210 214 218							
CHARGES D'EXPLOITATION	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222								
PRODUITS ET CHARGES SUR LES	Production immobilisée *		224								
Autres charges	Subventions d'exploitation reçues		226								
Rémunérations du personnel *	Autres produits		230		46						
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232		46						
B - RÉSULTAT FISCAL	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234								
C - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	Variation de stock (marchandises) *		236								
CHARGES FINANCIÈRES	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238								
Autres charges	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240								
Produits financiers	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242		200	1 440					
Produits exceptionnels	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244							
Charges financières	Rémunérations du personnel *		250								
Autres charges	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252								
D - RÉSULTAT FISCAL	Dotations aux amortissements *		254								
CHARGES D'AMORTISSEMENT	Dotations aux provisions		256								
Autres charges	Autres charges : (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259		262							
Autres charges	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
E - RÉSULTAT FISCAL	Total des charges d'exploitation (II)		264		200	1 440					
CHARGES D'IMPÔTS	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270		(153)	(1 440)					
Produits et charges divers	Produits financiers		280								
Autres charges	Produits exceptionnels		290								
Autres charges	Charges financières		294								
Autres charges	Charges exceptionnelle : (dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies))	347		300							
Autres charges	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinque D)	348									
F - RÉSULTAT FISCAL	Impôts sur les bénéfices *		306								
G - RÉSULTAT FISCAL	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310		(153)	(1 440)					
H - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	153					
Autres charges	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316								
Autres charges	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318								
Autres charges	Provisions non déductibles *		322								
Autres charges	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324								
Autres charges	Divers*, dont intérêts excédentaires des sociétés-cts d'associés	247	écart de valeurs liquidatifs sur OPCVM*	248							
Autres charges	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251						
I - RÉSULTAT FISCAL	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998								
Autres charges	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999								
Autres charges	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997						
Autres charges	Entreprises nouvelles (44 septies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987	Zones restructuring et de défense (44 novemdecies)	127	Zones de revitalisation rurale (44 undeviges)	138			
Autres charges	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodeciges)	991	Bassins urbains à dynamiser (BUD) (art 44 sexages)	992			
Autres charges	Divers dont ZFA NG (44 quattuordecies)	345	Investissements outre-mer	344	Crédit d'impôt en arrière du déficit	346					
Autres charges	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septuages)	993					
Autres charges	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										
J - RÉSULTAT FISCAL	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352								
Autres charges	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356								
Autres charges	Déficits antérieurs reportables : * 3 540										
Autres charges	3 540 ont été imputés sur le résultat :										
Autres charges	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370						
Autres charges					372						
Autres charges											
Autres charges											

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS 105 RH								Néant <input type="checkbox"/> *	
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières	480	3 000 000	482		484		486	3 000 000	3 000 000		
TOTAL	490	3 000 000	492		494		496	3 000 000	3 000 000		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL	570		572		574		576				
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5						
	6	7	8	9	10						
	Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
						Court terme *	Long terme	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧			
	1										
	2										
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

		Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS 105 RH		Néant <input type="checkbox"/>					
I	RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
		Dotations		Reprises							
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710		715			2					
Constructions	720		725			3					
Inst. techniques matériel et outillage	730		735			4					
Inst. générales agenc. am. divers	740		745			5					
Matériel de transport	750		755			6					
Autres immobilisations corporelles	760		765			7					
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780			
II	DÉFICITS REPORTABLES				Déficits imputés				983		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)				982	3 549	Déficits reportables				984	3 549
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis		Déficits de l'exercice				860	153
Nombre d'opérations sur l'exercice				982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)				870	3 702
III	DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C										
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)				996	
IV	DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)										380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

Désignation de l'entreprise : SAS 105 RH		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019		Durée en nombre de mois 1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :		376
dont apprentis		657
dont handicapés		651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105
		TOTAL 1 106
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153
		TOTAL 2 144
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150
		TOTAL 3 152
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3) 137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

 1(I) Néant *EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9N° SIRET 8 2 1 8 1 5 9 5 8 0 0 0 1 1DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 105 RHADRESSE (voie) 60 BOULEVARD DE LA SALLECODE POSTAL 03200 VILLE VICHY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	50
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	950

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

105 RH
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
AU CAPITAL DE 15 000 €
SIÈGE SOCIAL : 60 BOULEVARD DE LA SALLE - 03200 VICHY
821 815 958 RCS CUSSET

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2020

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31 décembre 2019**

L'Assemblée Générale décide d'affecter **la perte** de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à **153,25 €** de la manière suivante :

- Au compte « **Report à Nouveau** » qui s'élève ainsi à – 3 702,38 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

M. François LIGIER

